



Compte rendu Du Conseil d'Administration de l'Association de Chasse Toctoucau Lesticairre du 08 septembre 2024

Le Conseil d'Administration de début de saison 24/25 de l'Association de Chasse Toctoucau Lesticairre a eu lieu le lundi 02 septembre à 17h30

Présents :

M. PREVOST M.HALLU
M. PITOIS M. CAMPISTRAU
M.MARBEAU M. BOUIC
M. INDIAS M. INDIAS
M.SAVY M. FELLET

Absents :

M. VILLENEUVE
M. DE CARVALHO

Excusé :

M. BONNEFONT

Le CA débute à 8h55

Voici les points de l'ordre du jour :

Début du CA 17h40

1. Nettoyage domaine broyage par Alliance Chemins et layons de tir pour 2024-2025. Achat d'une grosse tondeuse.

- Non pour l'achat d'une tondeuse
- Voir avec Alliance pour une journée de nettoyage 1500€ de budget

2. Calendrier Lâcher : Dates et nombres d'oiseaux prévisionnel

- 12 lâchers faisans 50 à l'ouverture, 40 après, 1 lâcher perdreaux 60.
 - Prix des oiseaux cette année : 11€ le faisan et 9€ le perdreau
- 4 battues chevreuils, 2 battues sangliers mais d'autres en fonction de la présence d'animaux sur le domaine
- 1 journée chasse des « Amis » 3 faisans lâchés casse-croute et repas ; 75€

3. Gestion financière : voir compte d'exploit plus détaillé

- Changer les libellés sur le Compte d'exploitation qui ne correspondent en rien à la gestion de l'association

4. Travaux cabane

Refaire le comptoir

5. Travaux domaine : panneautage à vérifier et corriger, aménagement, etc.

- Vérifier et/ou refaire le panneautage sur les réserves et remplacer les panneaux « chasse gardée » détruits ou disparus
- Installation de 2 nouvelles passerelles

6. Fermeture du lièvre confirmé ?

- Oui, confirmée, il y avait 4 lièvres sur le domaine, le renard en a mangé et ils ont disparus

7. Modification du règlement intérieur ?

- Modification du texte du Règlement intérieur pour que celui-ci tienne sur une page

8. Grand Gibier :

- Rappel des responsables et suppléants pour organiser les battues des responsables sécurité (pose des panneaux de battue)
 - M. Marbeau Laurent transfère sa responsabilité des battues à 2 personnes :
 - M. HALLU Norbert Responsable des battues
 - M. INDIAS Franck suppléant de M. HALLU
- Déclaration mensuelle des prélèvements responsable et suppléant ?
 - Voir la FDC33 pour utiliser le logiciel à utiliser
- Définition du Nombre de battues dans l'année et calendrier
 - 4 Battues chevreuils, le quota de 4 a été atteint, on bascule sur les battues sangliers
 - 2 battues sanglier, d'autres battues seront annoncées en fonction de la présence d'animaux sur le domaine
 - Aller chercher 2 cahiers de battues et distribution aux responsables
 - Aller chercher panneaux « réserve de Chasse » et panneaux « Chasse réservée » à la FDC33
- Réunion à la chasse de St Jean d'Illac au sujet des dépouilles :
 - On a obligation de déposer les dépouilles des animaux tués dans des sites prévus à cet effet, qui sont répartis en Gironde. Le notre se situe à St Jean d'Illac
 - C'est obligatoire mais, il faut payer une taxe pour pouvoir y accéder :
 - Pour 10 dépouilles 20€

9. Repas cabane pour les adhérents

- 25 personnes maximum
- 15€ par personne
- Menu sera annoncé 1 ou 2 semaines avant

10. Journée découverte pour les amis ; 3 oiseaux lâchés + casse-croute + repas 75^e environ

- 25 personnes maximum

11. Questions diverses

- Néant

La séance est levée à 19h00

Le Président
Laurent MARBEAU

Le secrétaire
Yvan PREVOST